**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE**

**RECTORAT DE L’ACADEMIE DE NORMANDIE – BUREAU DES CONCOURS – Tél. 02.31.30.17.37**

**SESSION 2023**

Décret n° 2020-1634 du 21 décembre 2020 modifiant le décret n° 2017-169 du 10 février 2017

AVIS D’EXAMEN

OBTENTION DU CERTIFICAT D’APTITUDE PROFESSIONNELLE AUX PRATIQUES DE L’EDUCATION INCLUSIVE VIA LA VALIDATION DES ACQIS DE L’EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

CONDITIONS

Peuvent se présenter à l'examen conduisant à la délivrance du Cappei les professeurs du premier degré et du second degré de l'enseignement public, titulaires et contractuels employés par contrat à durée indéterminée, ainsi que les maîtres contractuels, agréés et les maîtres délégués employés par contrat à durée indéterminée des établissements d'enseignement privés sous contrat.

Les candidats désirant se présenter à l'obtention du Cappei par la voie de la validation de l'expérience professionnelle doivent justifier de cinq ans d'exercice en tant qu'enseignant dont trois ans à temps complet dans les domaines de l'enseignement adapté et de la scolarisation des élèves en situation de handicap.

Cette durée de trois ans est portée à quatre ans pour les professeurs qui exercent au moins à 50 % de leur obligation réglementaire de service dans les domaines de l'enseignement adapté et de la scolarisation des élèves en situation de handicap.

* **OUVERTURE DU REGISTRE DES INSCRIPTIONS 10 OCTOBRE 2022**
* **DATE DE CLÔTURE DES INSCRIPTIONS 14 NOVEMBRE 2022**

DATE DE DEPOT du dossier de recevabilité (livret 1) (à récupérer sur le site de l’académie)

* **au plus tard (dossiers sous format numérique uniquement) 14 NOVEMBRE 2022**

Le livret 1, dûment renseigné sera adressé par courriel adressé à la rectrice de l'académie de Normandie via la DSDEN de votre département d’exercice :

- DSDEN du Calvados, de la Manche et de l’Orne : dsden14-sagedpsepåc-normandie.fr, chargée de l’instruction du livret 1.

- DSDEN de l’Eure, diper27@ac-normandie.fr, chargée de l’instruction du livret 1

- DSDEN de Seine Maritime, dipe76@ac-normandie.fr, chargée de l’instruction du livret 1

Pour les enseignants du second degré à l’adresse suivante :

dec-concours3-caen@ac-normandie.fr

INSCRIPTION :

Les candidats devront télécharger le livret 1 d’inscription via le site de l’académie de Normandie à l’adresse suivante :

https://www.ac-normandie.fr/cappei-certificat-d-aptitude-pro-aux-pratiques-de-l-educ-inclusive-et-formation-pro-specialisee-126787

Les candidats non admissibles à la session 2022, qui souhaitent s’inscrire à la session 2023, doivent le faire par mail à l’adresse suivante : [dec-concours3-caen@ac-normandie.fr](mailto:dec-concours3-caen@ac-normandie.fr)

Aucune inscription ou modification d'inscription ne sera admise en dehors de ces délais